

INTÉGRATION EN GARDERIE : ATTITUDES, CONNAISSANCES DES ÉDUCATRICES ET CONDITIONS EN PLACE

Patricia Gazzoni et Pauline Beaupré

PROBLÉMATIQUE

Grâce au principe de normalisation (Wolfensberger, 1972) que sert de cadre théorique à la présente étude, on constate qu'au Québec, dès 1983, l'adoption d'une politique d'intégration par l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) a permis de tripler le nombre d'enfants ayant des incapacités intégrés dans les garderies (Rodier, 1992). Malgré cette augmentation, Defoy (1992) soutient que la politique d'intégration proposée par l'OSGE n'est pas tout à fait respectée par les garderies. Par ailleurs, Irwin (1992) mentionne qu'un grand nombre d'obstacles viennent nuire à cette intégration. Pour cette raison, il est donc nécessaire d'établir des conditions d'application adéquates, afin d'assurer la réussite de l'intégration (Defoy, 1992; Friedberger, 1985) car, comme le soutiennent depuis longtemps plusieurs auteurs (dont Goupil, 1990; Larrivee et Cook, 1979), le non-respect des conditions d'intégration influence directement les attitudes des intervenantes.¹

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Les objectifs de l'étude sont :

1. Évaluer les attitudes des éducatrices, par rapport à l'intégration sociale des enfants ayant une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle, travaillant dans les services de garde;

2. Évaluer la perception de leur niveau de connaissances en ce qui concerne les caractéristiques des enfants ayant une déficience soit intellectuelle, physique ou sensorielle
3. Décrire les conditions d'intégration mises en place dans les différentes garderies.

MÉTHODOLOGIE

Sujets

L'échantillon est composé de 35 éducatrices et de 3 éducateurs travaillant dans les garderies de la région de Sherbrooke. Ces personnes ont en moyenne 31,97 ans (é.t. 6,94) et 7,69 ans (é.t. 5,27) d'expérience professionnelle. Parmi elles, 11 intègrent présentement des enfants ayant une déficience, 13 en ont intégré auparavant et 14 n'ont jamais vécu l'intégration dans leur groupe.

De plus, 20 coordonnatrices, responsables des garderies participantes, font aussi partie de cette étude. Les informations fournies par celles-ci permettent d'établir un portrait global des conditions d'intégration dans les services de garde. Sur les 20 garderies, 40 % (n = 20) sont à but lucratif et 60 % (n = 20) sont sans but lucratif. De ces garderies, 40 % intègrent présentement des enfants ayant une déficience, 50 % en ont intégré auparavant et 10 % n'en ont jamais intégré dans leur milieu.

1. La forme féminine sera utilisée pour alléger le texte.

Instruments

La collecte des données de cette étude descriptive a été réalisée à l'aide de quatre instruments. Les éducatrices ont dû répondre à trois questionnaires : «Questionnaire sur les renseignements personnels», «Échelle d'attitudes des éducatrices et des éducateurs» et «Questionnaire sur la connaissance des clientèles». L'échelle d'attitudes porte sur cinq catégories (philosophie de l'intégration, comportements des enfants, habiletés des éducatrices, organisation du groupe et développement social des enfants) et quatre types de clientèle [déficience intellectuelle (DI), déficience motrice (DM), déficience auditive (DA) et déficience visuelle (DV)]. Pour leur part, les coordonnatrices ont rempli le «Questionnaire sur les conditions d'intégration dans les services de garde». La passation des questionnaires a été réalisée une seule fois. L'analyse des données quantitatives a été faite à l'aide du logiciel SPSS pour Windows. Une analyse de contenu a été réalisée sur les données qualitatives.

RÉSULTATS

Tout d'abord, l'analyse de variance mixte à mesures répétées permet d'identifier un effet principal de catégorie ($F(4,32) = 60,28; p < 0,0001$) et de clientèle ($F(3,33) = 6,83; p < 0,001$) ainsi qu'un effet significatif d'interaction entre ces deux variables ($F(12,24) = 5,60; p < 0,0001$). Ceci permet de constater que les répondantes manifestent une attitude plutôt favorable envers l'intégration de toutes les clientèles d'enfants ayant une déficience. Cependant, les attitudes sont davantage positives envers les enfants DM ou DA et moins envers les enfants DV ou DI. Pour leur part, les enfants DV apparaissent comme ceux qui demandent plus d'habiletés de la part du personnel de la garderie et qui profitent le moins de l'intégration en terme de développement social. Le tableau 1 présente les scores moyens des catégories selon les différentes clientèles.

Tableau 1

Scores moyens des catégories selon les différentes clientèles (n = 38)

| Catégories/Clientèles | DI | DM | DA | DV |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Philosophie de l'intégration | 3,43 (0,47) | 3,47 (0,44) | 3,46 (0,41) | 3,44 (0,41) |
| Comportements en groupe | 2,73 (0,59) | 2,99 (0,58) | 2,96 (0,56) | 2,96 (0,55) |
| Habilités des éducatrices | 2,13 (0,60) | 2,25 (0,62) | 2,11 (0,56) | 2,02 (0,60) |
| Organisations du groupe | 2,31 (0,58) | 2,56 (0,61) | 2,62 (0,59) | 2,50 (0,58) |
| Développement social | 2,88 (0,62) | 2,90 (0,54) | 2,83 (0,48) | 2,73 (0,51) |

() = écart type

Le résultat global au questionnaire utilisé indique que les répondantes perçoivent avoir un faible niveau de connaissance des caractéristiques des clientèles ($x = 2,44$ et $\text{é.t.} = 0,60$). De plus, la perception, par les éducatrices, de leur propre niveau des connaissances varie selon le type de clientèles ($\chi^2(3) = 20,224$; $p < 0,0001$). En ce sens, elles pensent avoir une meilleure connaissance des enfants DI et DP, comparativement aux enfants DA et DV.

Par ailleurs, 90 % ($n = 20$) des responsables des garderies consultées ont déjà vécu une expérience d'intégration. Les enfants DI et DP sont les clientèles les plus souvent intégrées. Le nombre d'enfants intégrés est d'un ou deux enfants par garderies. Selon la perception des coordonnatrices, il y a une grande variation quant à leur expérience d'intégration. Près de 43 % ($n = 7$) des garderies qui intègrent, au moment de la passation du questionnaire, trouvent que l'intégration des enfants ayant une déficience est assez facile à vivre alors que presque 29 % ($n = 7$) considèrent que l'intégration est assez difficile. Toutefois, l'intégration a été facile dans le passé pour presque 62 % ($n = 13$) des garderies, alors que 31 % ($n = 13$) considèrent que l'intégration a été plutôt difficile.

Certains éléments semblent nuire au processus d'intégration dans les garderies. Il s'agit, en ordre d'importance, du manque de subventions suffisantes, du manque de formation du personnel et de l'absence de soutien d'organismes de services. Par contre, la majorité des garderies, qui n'intègrent pas présentement ou qui n'ont jamais intégré ($n = 10$ ou 80 %), soutiennent que c'est parce qu'elles n'ont pas eu de demande en ce sens de la part d'organismes ou de parents.

DISCUSSION

Les résultats indiquent que les attitudes des éducatrices sont plutôt favorables à l'intégration sociale des enfants ayant une déficience. Ceci se vérifie surtout pour les enfants DP, dont les caractéristiques sont assez bien connues des répondantes et qui sont parmi les plus intégrés. Par contre, les enfants DI sont moins acceptés que les autres, malgré le fait que leurs caractéristiques soient assez connues et qu'ils soient aussi parmi les plus intégrés dans les services de garde. Cette différence d'attitude entre les deux clientèles pourrait s'expliquer par le fait que les enfants DI peuvent déranger un peu plus le groupe, demandant, en même temps, plus de patience et d'attention de la part du personnel de la garderie. Il semble donc qu'une connaissance (de l'ordre du savoir théorique) des caractéristiques des enfants ne garantit pas une bonne attitude. Une formation au niveau du savoir-faire pourrait être à développer. De plus, une formation globale concernant les enfants DA et DV est prioritaire, car les répondantes estiment connaître très peu leurs caractéristiques.

Plusieurs garderies ont déjà vécu une expérience d'intégration. Or, d'après les coordonnatrices, l'intégration est ou a été une expérience relativement facile à vivre pour les garderies participantes, malgré le fait que les conditions d'intégration ne sont pas toujours présentes. Cette vision plutôt positive de l'administration des garderies ne correspond pas avec celle des éducatrices qui s'estiment plutôt démunies. En plus d'une bonne formation du personnel, les résultats soulignent l'importance de l'ajout de ressources financières et d'une collaboration entre les organismes. Finalement, cette recherche a été supportée financièrement par la Fondation québécoise de la déficience intellectuelle (FQDI).

RÉFÉRENCES

- RODIER, A. (1992). Les premiers pas vers l'intégration. *L'intégration*, janvier, 3-5 et 15. DEFOY, G. (1992). *Étude sur la problématique de l'intégration en service de garde des enfants ayant des besoins particuliers*. Québec: YMCA de Québec. IRWIN, S. H. (1992). *L'intégration d'enfants ayant un handicap dans les garderies et les services de garde parascolaire*. Sommaire de

recherche. North York : Institut Roehrer. FRIEDBERGER, M. (1985). Intégrer l'enfant handicapé dans une crèche. *L'enfant*, 6, 64-68.
GOUPIL, G. (1990). *Élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage*. Montréal : Gaétan Morin. LARRIVEE, B. ET COOK, L. (1979). Mainstreaming : A study of the variables affecting teacher attitude. *The journal of special education*, 13(3), 315-324.
WOLFENBERGER, W. (1972). *The principle of normalization in human services*. Leonard Crainford, Toronto : National Institute on Mental Retardation.

.